

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1918)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

longtemps aux attaques violentes de M. Chappuis¹ contre les mathématiques, parue dans le *Bulletin technique*, ou de M. Moser qui les qualifie de monstrueuses sciences. Toutefois il est intéressant d'opposer à ces attaques les réflexions de l'entomologiste Fabre. M. Chappuis trouve que « l'usage immodéré de la notation mathématique semble avoir empêché les jeunes gens d'exprimer leurs pensées » alors que Fabre, obligé un jour d'apprendre la géométrie pour l'enseigner, reconnaît qu'il lui doit beaucoup comme ouvrier de la plume. Elle est, dit-il dans ses souvenirs entomologiques, « éducatrice dans l'art de conduire ses pensées ».

Les théories de M. Demierre, rédacteur du *Bulletin technique*, sont plus raisonnables ; — M. Elskess regrette son absence ce soir ; — il est certain que l'abus de tout est nuisible ; deux ans doivent suffire à l'étude des mathématiques. Quant à prétendre comme lui qu'elles épaississent l'esprit, M. Elskess estime au contraire qu'elles l'éclaircissent et apprennent à nous exprimer clairement ; elles sont comme une gymnastique de l'esprit. Les hommes scientifiques sont en général plus cultivés, moins spécialistes, au contraire plus aptes à produire dans tous les domaines, même littéraires. MM. Donnay et Capus tous deux anciens *x*, en sont des exemples, et M. Elskess nous lit des extraits des discours prononcés par ces deux académiciens, l'un recevant l'autre sous la coupole !

Maurice Donnay a dit de l'arithmétique : « Rien n'est moins aimable et pourtant nécessaire puisque tout doit être pesé, compté et aboutit à des nombres ».

Il ne faut pas toutefois demander aux mathématiques seules de faire un ingénieur accompli, au sortir de l'école ; il est d'autres qualités qui ne s'acquièrent que par la pratique mais auxquelles elles prédisposent. Il faudrait savoir les enseigner et les faire aimer, c'est, hélas ! rarement le cas, nous en savons quelque chose ! sinon le conférencier nous le rappellerait en nous citant la définition, tirée d'un ouvrage², de la fraction périodique mixte ! Ne nous en prenons donc pas aux mathématiques mais à ceux qui nous en dégoûtent.

M. Elskess a entrepris savamment et plaisamment la défense des mathématiques, son exposé clair et spirituel aurait démontré à ses détracteurs, s'il y en avait eu, que chez lui non plus elles n'ont ni épaissi l'esprit, ni troublé la clarté. Sa causerie a été agrémentée par la lecture de citations judicieusement choisies de Fabre, du journal : le *Génie civil*, du livre : *Le Pédagogue n'aime plus les enfants*, etc...

M. Prince remercie et félicite l'orateur, il ouvre une discussion à laquelle prennent part plusieurs ingénieurs qui reprennent ou développent les idées de M. Elskess, les architectes s'abstiennent, témoignant par là de l'insuffisance de leur culture mathématique !

Résumé de l'activité de la Société en 1917.

Le nombre des séances a été de 6. Il y a eu 4 candidatures, une démission et pas de décès. Malheureusement cette année a tristement débuté en nous enlevant deux de nos principaux membres très assidus aux séances, MM. Jean Béguin, architecte et Antoine Hotz, ingénieur cantonal,

¹ Il y a un malentendu : la *Société vaudoise* n'a pas, que nous sachions, discuté la question de l'utilité des mathématiques et M. Chappuis est parfaitement innocent des violentes attaques, qu'on lui impute : la conférence de M. Chappuis sur *Les forces motrices de la Suisse* a simplement servi de prétexte, croyons-nous, à un de ses auditeurs pour « dépiauter » les mathématiques dans un article intitulé *A propos d'une conférence* (« *Bulletin technique* » 1917, page 39.) Réd.

² Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la causerie de M. Elskess restée, malheureusement, à l'état d'improvisation. Réd.

dont le récit de la cérémonie à l'occasion de ses 25 ans de présidence a paru dans le *Bulletin*, l'année passée.

Il n'y a pas eu de questions importantes discutées en 1917, mais nous avons eu trois séances intéressantes dues à M. Matthey, architecte, intendant des bâtiments de l'Etat, qui nous a conduits au Château de Neuchâtel, à l'Observatoire cantonal et aux nouvelles casernes de Colombier.

Deux sujets intéressants ont occupé nos séances à part différentes questions administratives : « Des idées émises par M. Moser sur l'éducation de l'architecte et les différentes écoles d'architecture », et le projet de « Taxe sur la plus-value immobilière ». Le Secrétaire : A. R.

Concours restreint en vue de l'obtention de projets pour la coordination architectonique des bâtiments de l'usine électrique de Mühleberg, canton de Berne.

La *S. A. des Forces Motrices Bernoises* ouvre un concours entre les architectes bernois ou établis dans le canton de Berne depuis le 1^{er} juillet 1914, en vue de l'obtention de projets pour la coordination architectonique des bâtiments de son usine électrique sur l'Aar, près de Mühleberg.

Terme de livraison pour les projets : 31 mai 1918.

Le jury se compose de MM. le Dr Bühlmann, conseiller national, à Grosshöchstetten (président) ; le professeur Dr Gull, architecte ; le professeur Narutowicz, ingénieur ; Werner Pfister, architecte, à Zurich ; Ed. Will, conseiller national, directeur des Forces Motrices Bernoises S. A., à Berne.

La somme de 10 000 francs, qui sera distribuée intégralement est mise à la disposition du jury pour récompenser cinq projets au plus.

Les prescriptions relatives à ce concours et les plans nécessaires peuvent être acquis dès le 15 avril 1918 au bureau des travaux des Forces Motrices Bernoises S. A., place Victoria, 2, à Berne, moyennant le dépôt d'une somme de 50 fr., qui sera remboursée au moment de la remise d'un projet ou de la restitution des plans.

Distinctions.

L'Ecole polytechnique fédérale a décerné le grade de docteur ès sciences techniques *honoris causa*, en raison des services éminents qu'ils ont rendus à l'industrie suisse, à Messieurs

G. Naville, ingénieur, vice-président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.

Jules Weber, ingénieur, délégué du Conseil d'administration de la Société suisse pour la construction de locomotives et de machines, à Winterthour.

Jacob Sulzer-Imhof, à Winterthour.

Théodore Bell, ingénieur, de la Maison Bell & C^{ie}, à Krienz (Lucerne).

Rectification.

Dans la notice *L'électricité comme succédané des combustibles minéraux dans la crise actuelle de la cuisson et du chauffage*, de M. de Montmollin, page 46 de notre dernier numéro, deuxième colonne sous le tableau, lire l'alinéa ci-après comme suit :

Donc, à effet utile égal, la dépense d'énergie sous forme calorifique dans une locomotive ou en général dans une machine à vapeur sera, dans les conditions ordinaires de fonctionnement, environ 8 fois plus grande que la dépense d'énergie électrique dans une locomotive ou en général dans un moteur électrique.